

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 11 septembre 2014
Heure..... 14 h 15
LieuCAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 123 personnes ont signé la feuille des présences

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 30.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Julie Cloutier propose *Sébastien Paquin-Charbonneau*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 1

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2014
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Négociations – table centrale
 - 5.1 Consultation du Front commun sur les demandes
 - 5.2 Décisions à prendre
6. Négociations – table sectorielle
 - 6.1 Alliance sectorielle
 - 6.2 Décisions à prendre
7. Modifications à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)
 - 7.1 État de la situation
 - 7.2 Décisions à prendre
8. Poste vacant au Comité d'action et concertation en environnement
9. Fonds de réserve du SPECA
 - 9.1 Explications
 - 9.2 Décisions à prendre
10. Informations
 - 10.1 Intérim à la trésorerie
 - 10.2 Révisions des règlements du SPECA
11. Questions diverses

Proposée par Jean Mongeon
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI 2014

Recommandation 2

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2014 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Véronique Rodriguez
Appuyée par Thomas Dussert
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 3

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 14 mai 2014 et dont les noms suivent : **Zied NAAS** (Informatique) et **Catherine GUILLOT** (Gestion).

Proposée par Alain Forget
Appuyée par Samaël Beaudoin
Adoptée à l'unanimité

5. NÉGOCIATIONS – TABLE CENTRALE

5.1 Consultation du Front commun sur les demandes

Philippe de Grosbois et Josée Déziel présentent le document de consultation du Front commun, qui nous a été envoyé au printemps dernier. Ils expliquent les propositions soumises par le Front commun, et les recommandations de l'exécutif du SPECA en lien avec chacune d'elles.

5.2 Décisions à prendre

Recommandation 4

Que le SPECA réclame un renforcement de la demande de Front commun portant sur la précarité, notamment en la formulant comme une demande à part entière.

Que le SPECA demande l'arrimage des salaires à un indice plus progressiste que la croissance du PIB réel, tel que le revenu disponible des ménages.

Proposée par Thomas Dussert
Appuyée par Sylvain Lacoursière
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 5

Que le SPECA réclame une bonification de la proposition sur la conciliation famille-travail-études, en l'orientant en vue de l'adoption d'une loi-cadre sur la question.

Proposée par José Marcoux
Appuyée par Jean-Frédéric Brunet
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 6

Que le SPECA revendique auprès de ses représentants aux négociations :

- des rapports oraux sur les travaux d'harmonisation et la teneur des débats dans les diverses organisations membres du Front commun,
- des rapports écrits les plus détaillés possible sur les discussions avec la partie patronale.

Proposée par Ariane Dumont
Appuyée par Manon Brière

Un amendement est proposé :

Que l'on remplace « revendique » par « réclame ».

Proposé par Jean Trudelle
Appuyé par Robert St-Amour
Adopté à l'unanimité

La proposition, telle qu'amendée, est adoptée à l'unanimité.

La proposition adoptée se lit comme suit :

Que le SPECA réclame auprès de ses représentants aux négociations :

- des rapports oraux sur les travaux d'harmonisation et la teneur des débats dans les diverses

- organisations membres du Front commun,
- des rapports écrits les plus détaillés possible sur les discussions avec la partie patronale.

Recommandation 7

Que le SPECA fasse siennes les propositions 2, 3, 5 et 6 du document Front commun 2015.

Proposée par Robert St-Amour
Appuyée par Denise Poirier
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 8

Que le SPECA soutienne une revendication du Front commun portant sur la recherche de nouveaux revenus pour l'État, par des mesures telles que celles mises de l'avant par la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics;

Que le SPECA propose que le Front commun refuse explicitement le financement des demandes syndicales par la hausse de tarifs dans les services publics ou l'instauration de nouveaux tarifs pour la population;

Que le SPECA demande à ses représentants aux négociations d'initier des démarches auprès des mouvements progressistes du Québec pour évaluer la possibilité de soutenir des revendications communes contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois, et qu'il en fasse rapport le plus tôt possible.

Proposée par Chantal Deslauriers
Appuyée par Thomas Dussert
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 9

Que le SPECA demande au CCSPP ou au Front commun de produire une réflexion sur les manières de prévenir et de résister à l'adoption d'un décret (démarches juridiques, campagne de sensibilisation et d'appuis, plan d'action d'urgence, etc.).

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par Samaël Beaudoin
Adoptée à l'unanimité

Une nouvelle proposition est amenée.

Que le SPECA demande à la FNEEQ de réclamer, de la part de ses partenaires au CCSPP et éventuellement des partenaires de la CSN au Front commun, un engagement clair à consulter les assemblées générales sur toute contreproposition majeure, syndicale ou patronale, qui puisse survenir à la table centrale.

Proposée par Jean Trudelle
Appuyée par Monique Boucher
Adoptée à l'unanimité

6. NÉGOCIATIONS – TABLE SECTORIELLE

6.1 Alliance sectorielle

Alain Long donne l'état des lieux en ce qui a trait aux questions sectorielles. Il y a 46 syndicats de cégep à la FNEEQ-CSN et 13 syndicats de cégep à la FEC-CSQ. Un protocole de fonctionnement est actuellement en discussion. La recommandation a pour objectif de donner notre accord de principe sur une éventuelle alliance sectorielle.

6.2 Décisions à prendre

Recommandation 10

Que le SPECA appuie la poursuite des travaux d'élaboration d'un protocole de fonctionnement fixant les conditions d'une table sectorielle commune avec la FEC-CSQ, qui impliquerait notamment :

- un cahier de demandes sectorielles commun prenant aussi en compte les particularités de chaque fédération;
- un comité de négociation avec un mode de fonctionnement basé sur le consensus;
- un comité de stratégie avec un mode de fonctionnement basé sur le consensus;
- une instance des 60 syndicats sur la négociation sectorielle avec un mode de fonctionnement basé sur des votes à double majorité;
- des dispositions sur l'information, la mobilisation, les ressources humaines et financières, l'adoption d'une entente de principe et de moyens de pression lourds.

Proposée par David Schwinghamer
Appuyée par Robert St-Amour
Adoptée à l'unanimité

7. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIÉA)

7.1 État de la situation

Jean-François Millette rappelle qu'il y a eu consultation à l'hiver 2014 sur ces modifications, suite au dépôt d'un premier document en février. Les enseignants ont été invités à intervenir sur les modifications lors de rencontres, de même que dans le cadre d'assemblées départementales. Nous en sommes maintenant à l'étape de la consultation en assemblée. Cinq modifications seront abordées aujourd'hui, et cinq autres lors d'une prochaine assemblée. Stéphane Gill, enseignant à la Commission des études, présente les différentes modifications.

7.2 Décisions à prendre

La recommandation est présentée par Jean-François Millette et Stéphane Gill; une période d'échanges et de questions suit.

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant les articles énumérés ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- L'ajout de l'article 5.08 traitant de la composition du comité de révision de notes.
- La modification et l'ajout des définitions de l'évaluation formative et de l'objectif terminal.
- L'ajout de l'article 5.05.3 suite à la réflexion sur les travaux d'équipe.
- La modification de l'article 5.05.3 actuel traitant du pourcentage et de la nature de l'activité finale d'évaluation (nouveau 5.05.4).
- L'ajout de l'article 5.05.6 traitant des balises pour le seuil multiple de réussite.

Jacinthe Chevalier propose de scinder la proposition par items.

Alain Long appuie.

La scission est adoptée à l'unanimité.

Recommandation 11

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article énuméré ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- L'ajout de l'article 5.08 traitant de la composition du comité de révision de notes.

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par Daniel Cholette
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 12

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article énuméré ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- La modification et l'ajout des définitions de l'évaluation formative et de l'objectif terminal.

Proposée par Dominique Rioux
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 13

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article énuméré ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- L'ajout de l'article 5.05.3 suite à la réflexion sur les travaux d'équipe.

Proposée par Carine Blais
Appuyée par Manon Brière

Un amendement est proposé : à la troisième modification, que l'on remplace « l'étudiant » par « les étudiants » et qu'on accorde la phrase en conséquence.

Proposé par Jacinthe Chevalier
Appuyé par Denise Poirier

Après des échanges entre membres, Jacinthe Chevalier désire retirer son amendement. Il y a consentement unanime de l'assemblée pour le retrait de l'amendement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Recommandation 14

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article énuméré ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- La modification de l'article 5.05.3 actuel traitant du pourcentage et de la nature de l'activité finale d'évaluation (nouveau 5.05.4).

Proposée par Daniel Cholette
Appuyée par Robert St-Amour

Louis-Philippe Lépine propose le dépôt de la proposition.
Pascal Deschênes appuie.

Le dépôt est approuvé à l'unanimité.

Recommandation 15

Que le SPECA donne mandat à ses représentants à la Commission des études d'adopter les amendements à la PIÉA proposées par le *Comité de suivi sur l'application de la PIÉA* concernant l'article énuméré ci-dessous, étant entendu que des ajustements mineurs pourraient être apportés.

- L'ajout de l'article 5.05.6 traitant des balises pour le seuil multiple de réussite.

Personne ne propose la recommandation; celle-ci est donc automatiquement mise en dépôt.

8. **POSTE VACANT AU COMITÉ D'ACTION ET CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT**
Suite aux élections de l'assemblée du 14 mai dernier, un des 4 postes d'enseignants au Comité d'action et de concertation en environnement est demeuré vacant.

Michel Desmarais propose *Melvin Shantz*. Denise Poirier appuie. Il accepte et est élu par acclamation.

9. **FONDS DE RÉSERVE DU SPECA**
Sur constatation du quorum, l'assemblée ne peut se prononcer sur le Fonds de réserve et passe au point

Informations.

10. INFORMATIONS

10.1 Intérim à la trésorerie

Josée Déziel explique que Lysann Hounzell est en congé de maladie pour une partie de la session d'automne. Pour le moment, Nicola Grenon assure l'intérim. Si le congé se prolonge au-delà de l'automne, d'autres décisions pourraient être prises en assemblée.

10.2 Révision des règlements du SPECA

Jean-François Millette annonce la formation d'un comité qui sera responsable de réviser les statuts et règlements. Le SPECA recherche quelques individus qui seraient prêts à travailler sur cette question. Une invitation parviendra aux membres par courriel prochainement.

10.3 Tâche enseignante 2013-2014

Alain Long présente un court bilan de la tâche enseignante pour 2013-2014. 13 enseignants ont atteint un temps complet annuel en vertu de la clause 5-1.03d). Parmi ceux-ci, 6 ont été rémunérés parce que leur revenu total (enseignement régulier + formation continue) était inférieur à leur plein salaire annuel conventionné.

13 enseignants ont été rémunérés pour un dépassement de CI en vertu des clauses 5-1.03a) (dépassement de 44 à une session pour un enseignant à temps partiel) et 8-6.01d) (dépassement de 88 pour un enseignant à temps complet).

La rémunération versée en vertu de ces différentes clauses imputera environ 0,67 ETC au bilan des ressources enseignantes. Le projet de répartition réservait, pour ce faire, 3 ETC sur une masse salariale d'environ 500 ETC.

À propos de la tâche 2014-2015, Alain Long signale que la quasi-totalité des enseignants mis en disponibilité en mai a été résorbée et que 18 enseignants ayant obtenu un poste annuel ont acquis leur permanence. Il ajoute que s'il y avait bel et bien une baisse de 9 % des demandes d'admission au premier tour du SRAM en mars, les admis ont été plus « persistants » qu'à l'habitude dans leurs démarches. Résultat, il y avait 200 inscriptions de plus que prévu à la rentrée, ce qui permet d'espérer que les ressources enseignantes se maintiendront en 2014-2015, alors que le projet de répartition d'avril prévoyait une baisse significative.

11. QUESTIONS DIVERSES

Philippe de Grosbois annonce qu'une première rencontre du comité de mobilisation du SPECA, formé en vue des négociations dans le secteur public, aura lieu le 2 octobre à 14 h 15. Plus de détails suivront prochainement.

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17 h.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire